UNION NATIONALE
DES SYNDICATS
DE L'EDUCATION
NATIONALE

263, RUE DE PARIS
CASE 549 – 93515
MONTREUIL CEDEX

FEDERATION DE
L'EDUCATION, DE
LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Réunion du 5/09/2014 au MEN

Réforme BAC GA

Pour l'administration : Mmes Doriath, Trocmé et Malicot , M Michel
Les organisations syndicales dont la CGT Educ'action

Il est prévu une convocation de la CPC très rapidement pour que les changements soient pris en considération pour juin 2015.
Au terme de la dernière réunion, 3 conclusions :

- Evaluation certificative sur des classes de situation et sur la base d'un profil, ce qui aura un impact sur la définition des épreuves
- Harmonisation des consignes
- Passeport professionnel : il n'est pas obligatoire d'utiliser CERISE PRO et CERISE PRO est déconnecté de la certification. Toutefois, pour la certification, une partie du passeport pro va être utilisé.

Des questions restent cependant en suspens soulignent les syndicats :

- La GRH
- Installation des logiciels
- Problème d'orientation des élèves
- Transfert des résultats des élèves d'un établissement et évaluation finale
- Difficultés des élèves à rédiger leurs fiches
- Au niveau des établissements, 2 problèmes de moyens : l'outil informatique (installation différente selon les établissements, pas de responsable informatique…) et moyens horaires (problème de mise en place des ateliers rédactionnels…).

Le ministère donne en réponse :

- La DGRH : lors de la dernière réunion, la responsable du service n'a pas eu le temps de prendre la parole. Des réponses seront apportées par ce service plus tard.
- Orientation : la filière GA est une filière d'ajustement du lycée professionnel. C'est un enjeu important, les collèges méconnaissent cette filière (familles et professeurs principaux). Certains lycées développent des actions : accueil des élèves de 3ème, projet… La GA a également fait l'objet d'une recherche sur les évolutions des pratiques.
- Création d'une foire aux questions « Le Bac GA en 100 questions » qui sera mise en ligne sur CERPEG pour aider les enseignants. Il n'y a pas d'obligation d'utiliser CERISE PRO, les enseignants peuvent créer leur propre outil de suivi des compétences.
- Transfert des résultats : évolution de l'outil CERISE PRO par le CRDP, pour que les données puissent suivre l'élève.
- Environnement technologique : la plupart des établissements ont configuré les salles en ESPACE PRO. Concernant les logiciels 2 solutions sont proposées : soit utilisation du logiciel libre OPEN-ERP, soit utilisation d'EBP mais c'est payant (5€/élève/an).
- Le renouvellement du matériel est à la charge des Régions, il faut se rapprocher du corps d'inspection. Il y a un manque de responsable réseau.
- Epreuve E2 : ce sera une épreuve écrite, il n'est pas prévu de réaliser un sujet 0 mais plutôt de transmettre le cahier des charges, illustré d'exemples. Il sera mis en ligne sur le CERPEG courant septembre.
- Epreuve E3 : la commission consultative doit revoir le texte pour lever les ambiguïtés.

Pour E31 : ce sera un extrait du passeport, l'élève choisira les situations pour l'examen. Le lien avec les PFMP est compliqué pour relier les classes de situations.

Les OS soulignent que de nombreuses questions n'ont pas reçu de réponse :

- le besoin d'un bilan
- l'orientation
- le cahier rédactionnel
- l'harmonisation de l'AP
- problème de la cession 2015

La DGESCO ne peut prendre de décisions c'est la CPC qui est légitime dans ce domaine.

Une commande a été passée aux instances pour une épreuve écrite ponctuelle pour 2016 en ce qui concerne les épreuves de PSE, éco-droit, gestion.

Aucune autre réunion n'est prévue, en conclusion les enseignants sont toujours livrés à eux-mêmes, la souffrance au travail est la même. Si le MEN entend les revendications des enseignants, il ne les écoute pas.